

Réunion du 13 mars 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

**N° CP/2017/113 - 03015 - Travaux lourds de construction et restructuration
ÎLOT FOCH - HAGUENAU : Proposition d'aménagement d'un
bâtiment de l'ancien collège Foch pour y accueillir un ensemble
de services du Département.**

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son président :

- décide d'engager l'opération de réhabilitation du collège Foch pour accueillir les services du Département ;
- approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de transformation en bureaux d'un bâtiment de l'ancien collège Foch à Haguenau, dont la note de synthèse est jointe en annexe ;
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 3,3 M€ HT (valeur janvier 2017) ;
- approuve le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 4,85 M€ TTC (valeur janvier 2017) ;
- décide le moment venu, de la mise en vente de l'immeuble accueillant actuellement l'Utams (Unité Territoriale d'Aide Médico-Sociale) de Haguenau.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170313-lmc1108168-AU-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/03/17